

LA RANDONNÉE MOTORISÉE : PAS SI MAL VUE PAR LES FRANÇAIS

A en croire leurs détracteurs, la très grande majorité des français serait hostile aux loisirs verts motorisés. Un sondage, réalisé fin septembre par IPSOS à la demande du Codever, montre au contraire que :

- ***Près d'un français sur deux juge que la randonnée motorisée est respectueuse de l'environnement.***
- ***53 % des personnes interrogées estime que la randonnée motorisée évite la disparition des chemins peu fréquentés.***

Question 1 : Selon vous, la randonnée motorisée pratiquée sur les voies ouvertes à la circulation publique en respectant un code de bonne conduite est-elle une activité respectueuse des espaces naturels, des propriétés privées et des cultures ?

Près d'un français sur deux répond favorablement à cette question (46%). Finalement, la randonnée motorisée n'est pas si mal vue par les français, en dépit d'un climat de dénigrement savamment entretenu par ses détracteurs.

Plus intéressant encore, les habitants des zones rurales, plus directement confrontés à la pratique, considèrent en majorité (51 %) qu'elle est une activité respectueuse de l'environnement.

Ce sont les habitants des très grandes agglomérations comme Paris qui se montrent les plus dubitatifs. L'opinion des citadins est sans doute influencée par les nuisances du très fort trafic automobile qu'ils supportent au quotidien.

Question 2 : Selon vous, la randonnée motorisée pratiquée sur les voies ouvertes à la circulation publique en respectant un code de bonne conduite est-elle une activité qui évite que des chemins disparaissent faute de fréquentation suffisante ?

53 % des personnes interrogées répond par l'affirmative. Une majorité de Français considère donc que l'activité est utile à la préservation des chemins.

Là encore, les habitants des zones rurales et des plus petites agglomérations sont les plus convaincus du rôle joué par la randonnée motorisée dans la sauvegarde du patrimoine des chemins (58%).

Ces chiffres confortent le discours du CODEVER depuis 22 ans, qui valorise le rôle des randonneurs motorisés dans la préservation et l'entretien des chemins. L'opération Journée des Chemins en est une belle illustration (17^{ème} édition prévue le dimanche 28 mars 2010. Infos sur www.journeesdeschemins.fr).

Ruraux contre citadins ?

On observe une nette opposition entre le monde rural, terre d'accueil de tous les loisirs verts, et le monde citadin.

Il ne s'agit évidemment pas de stigmatiser les citadins ou les néo-ruraux, qui voient la campagne comme le lieu permettant d'échapper au stress, à la promiscuité, et au bruit qu'ils subissent au quotidien. Au contraire, la réduction des nuisances sonores et des émissions polluantes doit se poursuivre, en attendant les véhicules électriques. Les pratiquants, eux, doivent plus que jamais respecter les règles de bonne conduite et les enseigner aux nouveaux-venus. Conformément aux recommandations émises par le Codever depuis 1987.

La randonnée motorisée est une activité populaire

Les personnes appartenant aux catégories socioprofessionnelles (CSP) les plus modestes ont la meilleure opinion sur l'activité (54% contre seulement 36% pour les CSP+). Elle est donc plus soutenue par les moins aisés.

L'avis du Codever

A la campagne, on vit, on bouge, on travaille et on s'amuse, de mille et une manières et depuis toujours. Si la recherche du calme par certains est légitime, il faut toutefois prendre garde à ne pas céder aux exigences d'une minorité qui voudrait transformer nos campagnes en musée à ciel ouvert. A quelques exceptions près, les pratiquants ne sont pas des forcenés, mais simplement des amoureux de la nature. Ils aspirent seulement à l'admirer et à la partager paisiblement avec les autres usagers. Enfin, les randonneurs motorisés comptent bien promouvoir le rôle important qu'ils jouent dans la conservation du patrimoine des chemins ruraux.

Pour en savoir plus (documents en version papier sur demande) :

1. Résultats détaillés du sondage IPSOS/CODEVER sur demande
2. Dossier « **Loisirs verts motorisés : stop à la désinformation !** » (à télécharger en cliquant [ici](#))
3. « **Les 10 conseils du Codever** » (Code bonne conduite, à télécharger en cliquant [ici](#))
4. **Guide Pratique** du randonneur Codever (livret de 32 pages, papier uniquement)
5. Plaquette de présentation du Codever (à télécharger en cliquant [ici](#))
6. **Observatoire des Chemins** : www.observatoire-chemins.org
7. **Journée des Chemins** : www.journeeschemins.fr

Prochains rendez-vous du Codever :

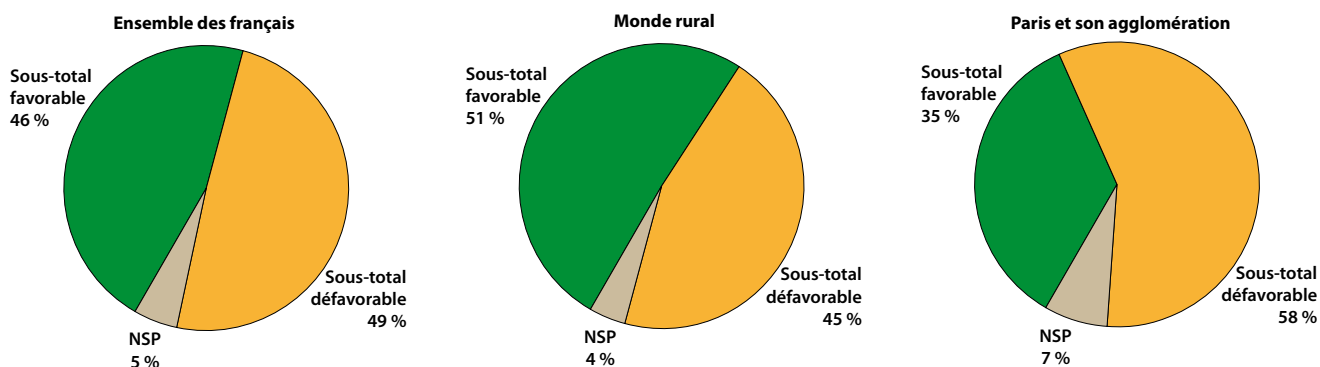
- **Assemblée Générale le 8 décembre 2009 à Paris**
- **Congrès Codever en janvier 2010**
- **17^{ème} Journée des Chemins le dimanche 28 mars 2010**

Sondage IPSOS/CODEVER réalisé le 28 septembre 2009 par téléphone. 1009 personnes interrogées, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille, région et catégorie d'agglomération).

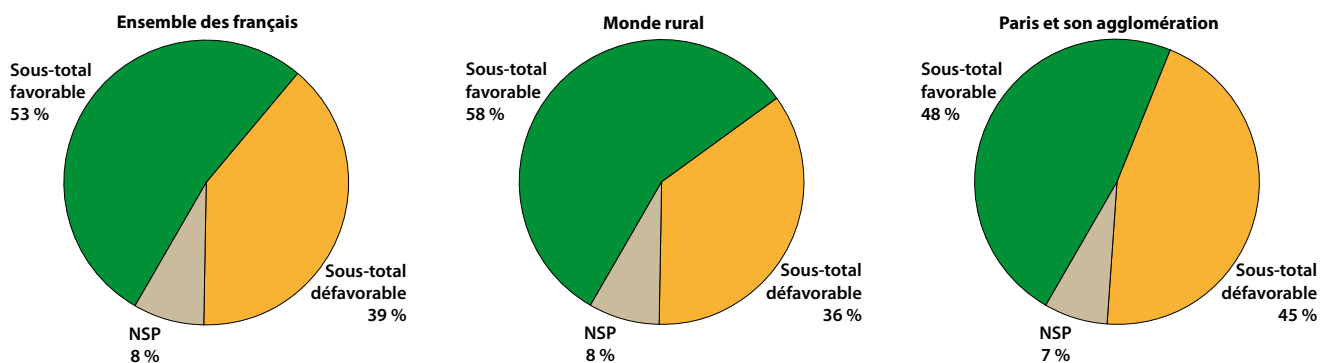
SELON VOUS, LA RANDONNÉE MOTORISÉE PRATIQUÉE SUR LES VOIES OUVERTES À LA CIRCULATION PUBLIQUE EN RESPECTANT UN CODE DE BONNE CONDUITE EST UNE ACTIVITÉ...

(RÉPONSES PROPOSÉES : TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT PAS D'ACCORD, PAS DU TOUT D'ACCORD)

...RESPECTUEUSE DES ESPACES NATURELS, DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES ET DES CULTURES ?



...QUI ÉVITE QUE DES CHEMINS DISPARAISSENT FAUTE DE FRÉQUENTATION SUFFISANTE ?



Ce sondage complète de manière intéressante les très bons résultats obtenus par l'enquête intitulée « Les Français et les sports mécaniques », réalisé mi-septembre par IPSOS pour la Fédération Française de Motocyclisme et la Fédération Française de Sport Automobile (consultable sur www.ffmoto.org et www.ffsa.org).